

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 31 août 2020

Convocation du : 20 août 2020

Objet : Appel à Projet « relance des sports de nature » et demande de subvention afférente

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de M. Maurice CHAUTANT, secrétaire.

Etaient présents : Jacques Francou, Jean Rousseau, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Pierre Gauthier, Jean-Pierre Briouille, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Géraud Griffit, Bernadette Saudemont.

Excusés : Françoise Pinet, Alain Boyoud, Roger Aquino, Mallorie Bourgogne, Jean-François Contoz, Jean-Claude Vallier, Alain Causse, Karine Pelloux, Rajaa Toussaint.

Pouvoirs : M. Bourgogne excusée a donné pouvoir à J. Revoux
J-F Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
A. Causse excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à G. Griffit.

J-C Vallier a été remplacé par son suppléant J-P Gauthier.

Au printemps 2020, d'importants travaux ont été engagés sur les itinéraires, à la fois pour solutionner des dégâts occasionnés par de fortes intempéries à l'automne dernier (chablis principalement), mais également pour s'assurer de disposer d'une offre la plus qualitative possible dans le contexte de reprise post-Covid.

De nombreux territoires ont été confrontés à ces mêmes problématiques, aussi le Département a lancé un appel à projet « relance des sports de nature et espaces naturels ». La CCBD s'est positionnée sur cet appel à projet, en présentant des dépenses de mise aux normes de la signalétique ainsi que des travaux d'entretien.

Il s'agit donc de délibérer sur le plan de financement prévisionnel suivant, incluant une demande de subvention auprès du Département :

Dépenses	Coût HT	Produits	Prévisionnel
Poteaux signalétiques	481,30 €	Département - 70%	9 500,00 €
Lames directionnelles	5 490,03 €	Communauté de Communes Buëch Dévoluy	4 072,33 €
Travaux de sécurisation et Chablis	7 601,00 €		
TOTAL	13 572,33 €	TOTAL	13 572,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire

DÉCIDE

- de répondre à l'appel à projet départemental « relance des sports de nature et espaces naturels »,
- de valider le plan de financement présenté,
- de solliciter une subvention d'un montant de 9 500 € auprès du Département,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cet appel à projet.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 33 dont 4 pouvoirs	Pour : 33	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200831-De76_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2020

Affichage : 10/09/2020

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

